

## **Communiqué de presse du 1 octobre 2012**

### **Beaumont et la « bande à Béné »**

Dans la voix du nord de jeudi 27 septembre 2012, le maire de Croix, lorsqu'il évoque la fermeture de la partie du parc de Beaumont qui n'est plus désaffectée, déclare "On ne l'a pas rouvert cet été à cause des normes de sécurité. Et si la bande de l'association de défense nous met des bâtons dans les roues, et bien il rouvrira encore plus tard!"

Nous ne pouvons que déplorer, une nouvelle fois, le mépris avec lequel le maire qualifie notre action, pourtant soutenue massivement par de nombreux Croisiens et même au-delà (rappelons les 1700 signatures à notre pétition). Non, nous ne sommes pas quelques délinquants réunis autour d'une chef de bande, nous sommes une association forte d'une centaine d'adhérents, contestant en justice les décisions illégales d'un maire.

Surtout, au lieu d'assumer les conséquences de ses erreurs, il ose, comble de la mauvaise foi, les imputer à ceux qui n'ont cessé de le mettre en garde contre celles-ci. Pour notre part, nous continuons à essayer de sauver ce patrimoine commun et à travailler sur un projet de parc alternatif.

Heureusement, personne ne sera dupe de procédés si grossiers et chacun sait que ne pas avoir rouvert Beaumont cet été était au préjudice des enfants les moins favorisés de Croix qui, privés de la verdure du parc et de son espace, ont été "parqués" dans leur école. Est ce que le maire a passé ses vacances dans son bureau? Non, il a préféré des ciex exotiques plus dépaysants.

[Le comité de sauvegarde du parc Croix-Beaumont](#)